



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame MATHY-GEERTS demeurant Rue Jules Rasquinet 36 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Jules Rasquinet, 36 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 2, section A n°71H2.

Le projet consiste en plusieurs aménagements extérieurs et présente les caractéristiques suivantes :

- régularisation de volumes dans le jardin
- reconstruction après démolition d'un garage
- modification du parement et isolation
- agrandissement d'une terrasse surélevée existante en façade arrière.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'éloignement du projet par rapport à l'alignement et par rapport aux constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04 septembre 2024 au 18 septembre 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

- Légende**
- Plan de l'édifice
 - Portails cadastre
 - Toitures volumes voisins au cadastre
 - Constructions à démolir
 - Prolong
 - Groves
 - Coupes de niveau existantes et projetées

